

Direction Nationale des Activités Sociales Direction Ofres et Prestations

Destinataires

Diffusion Nationale Tous services

Contact

Régis BAGGIO

Tél: 01 41 24 40 80 Fax: 01 41 24 40 05

E-mail: regis.baggio@laposte.fr

Date de validité

A partir du 1er janvier 2020

Modification de

CORP-DNAS-2017-148 du 19/10/2017

Prestations d'activités sociales : Chèque-Vacances



X C1 Interne C2 Restreint C3 Confidentiel

OBJET:

La présente note complète la note CORP-DNAS-2017-148 du 19 octobre 2017 concernant le Chèque-Vacances électronique.

Michèle PAOLINI

Références : CORP-DNAS-2020-004 du 16 janvier 2020

Domaine : RESSOURCES HUMAINES Rubrique : Rémunération / Indemnités

Sous Rubrique : Prestations sociales - PS II.6, PX3, PXb 3



Prestations d'activités sociales : Chèque-Vacances

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, ANCV, cesse la fabrication du Chèque-Vacances électronique, ou e-Chèque-Vacances, à compter du 1er janvier 2020.

Le e-Chèque-Vacances ne sera plus proposé à la commande sur l'Espace Activités Sociales.

Les titres émis jusqu'en décembre 2019 continuent d'être valables 2 ans en plus de leur année d'émission.

Exemple : des e-Chèque-Vacances reçus en juin 2019 sont valables jusqu'au 31décembre 2021.

Références : CORP-DNAS-2020-004 du 16 janvier 2020 Diffusion : C1 - Interne

2/2

Domaine : RESSOURCES HUMAINES Rubrique : Rémunération / Indemnités

Sous Rubrique: Prestations sociales - PS II.6, PX3, PXb 3